

LE PARTAGE DES SAVOIRS, DES EXPERIENCES ET DES COMPETENCES

Par essence, les quartiers d'affaires sont des lieux de richesse, non seulement économique et financière, mais également intellectuelle. Sur un territoire limité, ils regroupent, en effet, une grande variété d'acteurs, de statut, de dimension et de secteurs très différents, dont la présence même, sur le site, atteste le dynamisme et la créativité. Il y a donc un gisement humain de grande valeur, qui est malheureusement, à ce jour, trop souvent négligé et sous exploité.

C'est d'autant plus regrettable que la mise en réseau, l'échange et le partage d'informations et d'expériences est à la base même du succès d'un quartier d'affaires. Surtout aujourd'hui, où les savoirs tendent à se diversifier et à se renouveler rapidement et où le fait de maîtriser les plus récents donne un avantage certain dans un contexte de concurrence globale et d'exigence accrue de productivité et d'efficacité.

L'EVALUATION DES RESSOURCES ET DES BESOINS

Il apparaît nécessaire, en premier lieu, de recenser les compétences et les expériences disponibles. L'autorité administrant le quartier d'affaires peut initier et conduire le processus, par le biais de questionnaires, sondages, réunions publiques, etc., ou déléguer sa mise en place aux parties concernées sur le site (Direction des Ressources Humaines de chaque entreprise, par exemple) ou aux autorités publiques compétentes, Direction Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ou Ministère de la Recherche, par exemple.

L'objectif est d'effectuer une véritable cartographie des ressources et des besoins, au niveau du quartier d'affaires d'abord, puis entre quartiers d'affaires, dans la perspective d'un réseau international. Cette cartographie doit se réaliser en temps réel, en recourant, en particulier, à des outils de veille électronique interactifs (sites Internet, forum, etc.).

L'autorité administrant le quartier d'affaires devient alors un pôle d'excellence, ayant accès à l'ensemble des technologies, pratiques et compétences nécessaires au fonctionnement des diverses activités et services implantés sur son territoire et pouvant les monnayer auprès d'autres quartiers d'affaires, d'autres zones urbaines ou d'autres catégories d'intervenants.

LA MUTUALISATION ET LE PARTAGE DES RESSOURCES

En effet, les outils mis en place pour recenser les savoirs, les compétences et les expériences, tel un portail numérique, par exemple, permettent aussi d'en favoriser le partage et la diffusion. Par le biais de rencontres physiques, dans le cadre de salons, conférences ou expositions, de communications électroniques, télé ou visioconférence, de missions d'évaluation et de transferts de compétences. L'essentiel est de lancer un processus que les parties concernées s'approprient et entretiennent, sous l'égide de l'autorité administrant le quartier d'affaires.

On peut également envisager la création de groupes thématiques, reflétant ainsi la diversité des secteurs et des compétences présentes dans chaque quartier d'affaires, qui œuvrent

Le partage des savoirs, des expériences et des compétences

à l'élaboration de référentiels, de programmes de formation, de normes ou de systèmes de notation communs.

Dans un monde globalisé, où les communications sont instantanées et les technologies, pratiques et outils évoluent rapidement, le partage des savoirs, expériences et compétences semble indispensable. Cela d'autant plus que les quartiers d'affaires à travers le monde font face à des problématiques comparables et qu'un certain nombre d'entre elles, tel le changement climatique, ne trouveront pas de solution sans leur collaboration. En outre, au-delà de la concurrence qui les oppose naturellement, ils bénéficieront tous d'une telle collaboration.